

**15^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 18 FÉVRIER 2014 – 19 h
École Ola-Léger (Bertrand)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Mario Pelletier, Jocelyn Leblanc, Marie-France Maltais, Roger Boudreau, Line Collin, Richard Gallant, Marcel Basque

Directeur général : Jean-Guy Levesque

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENCES : Anne-Marie Gammon

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et fait la présentation des membres du Conseil et des personnes qui siègent autour de la table.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 18 février 2014 - Avis de motion

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

9.5.2 Document de travail présenté par la FCÉNB « Loi sur l'Éducation du N.-B. » – avis de motion

MOTION 115, RÉOLUTION 15-3.1

Le conseiller Leblanc propose
appuyé du conseiller Gallant

QUE soit accepté, tel que modifié, l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil d'éducation du 21 janvier 2014.

Adoptée

4. Présentation au CED

4.1 Présentation du CPAÉ et du Conseil des élèves de l'école Ola-Léger

La présidente du CPAÉ, madame Julie Landry-Godin, donne brièvement un aperçu des activités qui se déroulent à l'école Ola-Léger, tout en soulignant le partenariat existant entre les élèves des différents niveaux qui vient appuyer le sentiment d'appartenance à leur école.

Par la suite, deux élèves de la 7^e année du Conseil des élèves de cette école présente à l'assemblée les activités organisées qui ont déjà eu lieu et qui sont encore à venir. Ces activités sont en lien avec :

- a) la construction identitaire des élèves
- b) les programmes d'études
- c) activités scolaires et parascolaires

Le président remercie et félicite le CPAÉ et le Conseil des élèves pour leur initiative et leur grande implication au sein de leur école.

5. Adoption du procès-verbal

5.1 Approbation du procès-verbal de la réunion 21 janvier 2014

MOTION 116, RÉOLUTION 15-5.1

**Le conseiller Pelletier propose
appuyé du conseiller Boudreau**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 21 janvier 2014.

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2013

Sans objet

7. Correspondance

7.1 Correspondance déposée au Conseil

7.1.1 FJFNB – invitation à la table ronde des présidences

Le président informe l'assemblée que cet événement a dû être remis du 14 au 16 mars prochain, en raison de la mauvaise température.

7.1.2 Accusé de réception de la FCÉNB et copie de notre lettre envoyée le 28 janvier 2014 – concernant le respect de la dualité linguistique lors de réunions ou activités relevant du ministère.

Le président explique brièvement la teneur de cette correspondance.

7.1.3 Lettre de la ministre Madame Marie-Claude Blais – nomination de la conseillère Line Collin, représentante du sous-district 7.

Cette nomination fait suite à la démission du conseiller Marc-Alphonse Leclair.

8. Politiques du CÉD

Sans objet

9. Rapports

9.1 Plan de travail du CED 2013-2014 – échéanciers

Le président du Comité de fonctionnement, conseiller Basque, passe en revue les échéanciers ainsi que les éléments nouveaux du plan de travail du CED. On mentionne entre autres, que ce plan permet de suivre les actions prises par le Conseil et sert également de rappel à ces membres.

9.2 Rapports des comités

9.2.1 Comité des finances

9.2.1.1 Budget du CED

Le président du comité, conseiller Robichaud, mentionne qu'il y a eu erreur, que le rapport présenté aujourd'hui en date du 31 décembre 2013 a déjà été présenté au Conseil lors de la réunion de janvier dernier et que celui-ci ne fait état d'aucun élément nouveau.

9.2.1.2 Rapport financier du DSF-NE

La direction générale apporte quelques précisions, à la demande du conseiller Robichaud, sur le sommaire du rapport financier présenté en date du 30 novembre 2013.

MOTION 117, RÉOLUTION 15-9.2.1.2

**Le conseiller Robichaud propose
appuyé du conseiller Boudreau**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le sommaire du rapport financier du District scolaire francophone Nord-Est, en date du 30 novembre 2013.

Adoptée

9.2.2 Comité jeunesse

La conseillère Maltais donne ses commentaires sur le déroulement du forum jeunesse qui a eu lieu le mercredi 12 février dernier à l'ESN. Ce forum a été une réussite et a connu une très belle participation; 100% des participants invités y ont assisté. La compilation des réponses reçues et des évaluations suivra sous peu.

Le directeur général ajoute que ce forum a été un succès sur toute la ligne et remercie tous les membres qui siègent sur ce comité.

9.2.3 Comité de fonctionnement

Le président du Comité, conseiller Basque informe l'assemblée de son désir à démissionner de la présidence de ce comité, toutefois il continuera à siéger sur celui-ci.

9.3 Rapport du président

Le président fait état des activités et des rencontres auxquelles il a assisté durant la période du 3 février au 17 février 2014. Il mentionne que le gros du travail s'est fait à partir de la maison. Par contre, il tient à souligner sa participation au lancement du nouvel Observatoire d'information économique qui s'est tenu hier, le 17 février. Il s'agit d'un projet conjoint entre l'Université de Moncton et les Îles Saint Pierre et Miquelon qui est le fruit de plusieurs années de travail et rendu possible grâce à la contribution financière de l'APÉCA.

9.4 Rapport de la direction générale

▪ *Évaluation du système – sondage*

Le directeur général souligne les éléments du cadre stratégique et des grandes orientations qui comprend 5 axes à l'intérieur desquels on y retrouve 20 composantes. Pour les trois prochaines années, l'accent sera mis sur les composantes suivantes : littératie, numératie et différenciation. Chaque école sera évaluée sur un cycle de trois ans, afin d'identifier les forces et les défis des écoles et où celle-ci se situe par rapport aux autres écoles du District.

Une équipe sera mise en place afin de préparer un sondage, version électronique, qui sera envoyé annuellement aux 38 écoles. La clientèle ciblée : les parents/élèves de la 4^e à la 12^e année, le personnel enseignant et non enseignant. Ce sondage permettra de mesurer la perception de l'école de façon générale et ce, toujours en lien avec les axes du cadre stratégique du DSF-NE.

▪ *Budget 2014-2015*

La direction générale fait mention que le MEDPE a assuré que le budget de 2014-2015 serait disponible en avril prochain. Le budget est calculé selon la population étudiante. Cette année nous connaissons une légère diminution du nombre d'élèves, mais moindre que celle connue l'an dernier.

Réaménagement d'une nouvelle école communautaire – Restigouche-Centre

La direction générale informe l'assemblée qu'il s'agit ici d'un grand projet d'envergure qui nécessitera la fermeture de quatre écoles (dont une déjà fermée) et qui regroupera environ de 600 à 625 élèves. La durée du projet devrait être d'environ trois ans, donc en principe l'ouverture de cette nouvelle école communautaire serait en septembre 2017. Le directeur général explique brièvement quelles seront les grandes phases de ce projet.

Le président remercie les membres du CED (passés et existants) pour le travail acharné déployé, sur une période de près de dix ans, afin que ce grand projet puisse voir le jour. On mentionne également qu'il serait de mise de remettre une lettre de remerciement aux comités de parents qui ont mis l'épaule à la roue et travaillé ardemment à la mise en œuvre de ce projet communautaire.

MOTION 118, RÉOLUTION 15-9.4

Le conseiller Gallant propose

appuyé de la conseillère Maltais

QU'UNE lettre de remerciement soit envoyée aux comités de parents qui ont travaillé sur ce projet tout en les encourageant à continuer à travailler conjointement et de concert, afin que le bien-fondé de ce projet demeure avant tout l'apprentissage de nos enfants.

Adoptée

9.5 Rapport – FCÉNB

9.5.1 Rétroaction du CEDSF-NE – rémunération des Conseils d'éducation-avis de motion

Ce point a été discuté par les membres du Conseil en huis clos avant la tenue de cette réunion. Le président informe brièvement l'assemblée de la teneur de ces discussions.

MOTION 119, RÉOLUTION 15-9.5.1

Le conseiller Basque propose
appuyé du conseiller Pelletier

QUE le Conseil d'éducation rédige une lettre à la FCÉNB dans laquelle il fait part de ses recommandations, afin que cette dernière poursuive ses démarches auprès du MEDPE dans le but d'augmenter la rémunération des conseillers d'éducation.

Adoptée

9.5.2 Document de travail présenté par la FCÉNB « Loi sur l'Éducation du N.-B. » -avis de motion

Les membres du Conseil se sont réunis à huis clos pour discuter de ce dossier. Le président donne les détails entourant ce document de travail remis aux Conseils d'éducation par la FCÉNB.

MOTION 120, RÉOLUTION 15-9.5.2

Le conseiller Basque propose
appuyé du conseiller Pelletier

QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est, fasse parvenir une lettre à la FCÉNB, afin de lui souligner son accord au document de travail présenté sur la Loi sur l'Éducation du Nouveau-Brunswick et, qu'il l'appui dans la poursuite de ses démarches auprès du MEDPE.

Adoptée

10. Vérification des politiques du Conseil

10.1 Évaluation de la politique 1.2 «Description des fonctions du CED»

Le conseiller Gallant passe en revue les éléments de la politique 1.2 du Conseil d'éducation « Description des fonctions du CED » et demande aux membres s'il y a des questions ou commentaires par rapport à son contenu.

10.2 Rapport de vérification de la politique 3.4 « Gestion des activités financières »

Le Directeur général présente le rapport de monitoring portant sur la politique 3.4 « Gestion des activités financières ». Des discussions s'ensuivent, concernant l'énoncé de l'interprétation du point 3.4.5 « sans en informer le Conseil par la suite ». Le directeur général précise qu'il s'assurera d'en informer le Conseil annuellement.

MOTION 121, RÉOLUTION 15-10.2

Le conseiller Gallant propose
appuyé de la conseillère Collin

QUE soit accepté, avec les précisions apportées par la direction générale au point 3.4.5, le rapport de monitoring présenté par la direction générale de la politique 3.4« Gestion des activités financières ».

Adoptée

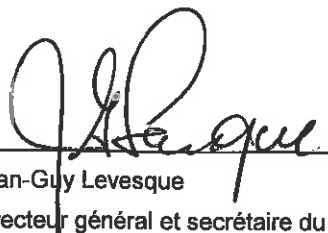
11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Deux questions du public sont adressées aux membres du Conseil; l'une en lien avec le sondage qui pourrait être remis aux parents dans un avenir rapproché, tel que discuté au point 9.4 de l'ordre du jour et l'autre est en lien avec la demande de rezonage de la région de Bas-Caraquet discuté antérieurement.

13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 45 .


Jean-Guy Rioux
Président


Jean-Guy Levesque
Directeur général et secrétaire du Conseil